



MAIRIE DE MONNIERES
4 rue de la poste
44690 MONNIERES 02.40.54.60.64
accueil@mairie-monnières.fr

ARRÊTÉ DE STATIONNEMENT
Spectacle Les Cartographies de l'avenir
POL 2023-033

Le maire de la commune de Monnières (Loire-Atlantique),

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2211-1, L2212-1 et L2213-1 à 5,

Vu le code de la route,

Vu le code de la voirie routière,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la demande du service culturel de Clisson Sèvre et Maine Agglo,

Considérant l'organisation du spectacle Les Cartographies de l'avenir qui aura lieu le 13 mai 2023 de 11h00 à 18h00 devant le four à pain,

Considérant qu'il convient de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité du public, dans le cadre de cette manifestation qui doit se dérouler devant le four à pain,

ARRÊTE :

Article 1 : Le samedi 13 mai 2023 de 11h00 à 18h00, le stationnement sera interdit devant le four à pain.

Article 2 : L'accès aux véhicules de secours sera maintenu. Les piétons devront emprunter le trottoir d'en face le cas échéant.

Article 3 : Le matériel de signalisation sera mis en place par les organisateurs, et sous leur responsabilité. La signalisation sera impérativement enlevée le samedi 13 mai 2023 à 19h00.

Article 4 : Le présent arrêté sera adressé aux organisateurs du spectacle qui sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Affichage sur le site de la mairie <https://www.mairie-monnières.fr>

Fait à Monnières, le jeudi 13 avril 2023

Le Maire,
Benoît COUTEAU

